

## ***Réponse de Europe Ecologie – Les Verts au questionnaire adressé aux candidats aux élections législatives de juin 2012***

Notre association milite depuis plus de 10 ans pour la reconnaissance d'un rôle accru de la Politique par rapport au monde économique.

Nous vous invitons à répondre par oui ou non aux questions suivantes et à argumenter votre réponse :

### ***au sujet de la politique financière ou budgétaire***

**Concernant le « Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance », demanderez-vous qu'il soit abrogé ?**

**Oui** : nous voulons que le TSCG soit totalement renégocié, afin de définir un traité social, écologique et solidaire européen. La possibilité d'un référendum est le moyen de s'assurer que la prochaine majorité présidentielle renégociera bien le TSCG ; de même, l'engagement électoral à soumettre le TSCG 2.0 à l'approbation du peuple est le meilleur moyen de contraindre la majorité de droite au Conseil Européen de lâcher du lest face au gouvernement de gauche qui pourrait arriver en France dès mai-juin.

**Proposerez-vous l'application de la loi sur la Taxation des Transactions Financières sans attendre d'autres Etats européens et à un taux décourageant la spéculation financière ?**

**Oui** : Nous pensons que la France doit montrer l'exemple à l'ensemble de l'Union Européenne pour pouvoir amorcer une fiscalité globale pour la proposer progressivement à l'ensemble de l'Union Européenne, puis au reste de la planète.

**Proposerez-vous une refonte du système fiscal afin de doter l'Etat de vraies ressources financières lui évitant au maximum le recours à des emprunts ?**

**Oui** : Quelques exemples : comme nous l'exposons plus loin, nous lutterons contre l'évasion fiscale. Nous rénovons également l'impôt sur le revenu, qui reposera sur le prélèvement de l'impôt à la source, la fusion CSG-IRPP sur base unique, individuelle et progressive, l'intégration des revenus du capital (dividendes, intérêts, plus-values mobilières et immobilières) dans le barème progressif de l'impôt sur le revenu, la création d'un crédit d'impôt par enfant à charge pour remplacer le quotient familial, un impôt sur le patrimoine et un élargissement de la base de l'ISF, notamment par la révision de l'exonération des biens professionnels.

Nous supprimerons l'ensemble des niches injustes socialement, coûteuses et inutiles.

**Proposerez-vous une refonte du système bancaire imposant la séparation des activités d'épargne et d'investissement et interdisant aux banques de conserver des filiales dans les paradis fiscaux ?**

**Oui / Non Arguments** : nous réduirons la taille des banques et séparerons les activités de banque d'affaires et de banque de dépôt. L'argent du contribuable ne doit en aucun cas servir à sauver la partie « finance de marché » des banques ; Nous lutterons contre les paradis fiscaux par l'adoption en France de l'équivalent de la loi FATCA, votée aux États-Unis en 2010, obligeant toutes les institutions financières qui ouvrent un compte à un citoyen français ou à une entreprise à capitaux majoritairement français de le déclarer au fisc. Cette loi américaine est un véritable coup de massue sur le secret bancaire. La France peut, dès 2012, montrer l'exemple en adoptant une semblable. Parallèlement, nous lutterons contre l'évasion et la fraude : les paradis fiscaux, principale niche, représentent chaque année un manque à gagner compris entre 20 et 30 milliards d'euros. Augmenter les moyens et mettre en place un arsenal juridique efficace augmentera les recettes de plusieurs milliards par an. De plus, nous agissons pour que la BCE fixe des

règles à ses aides aux banques, dont la non-présence dans les paradis fiscaux.

**Proposerez-vous un encadrement des taux de crédit pour les emprunts contractés par l'Etat et les collectivités locales ?**

**Oui** : Par le biais du développement d' un pôle bancaire public adossé a minima à la Banque postale et un pôle financier public à la Caisse des dépôts et à Oséo. Un dispositif spécifique sera mis en place en son sein pour le financement des besoins des collectivités territoriales. Toute aide publique aux banques privées en difficulté sera accompagnée d'une participation au capital et à la gestion des banques. Cette mesure pourra avoir pour conséquence la prise de contrôle par l'État d'une majorité du capital des banques. L'État s'engagera à développer une gouvernance assise sur la participation de l'ensemble des parties prenantes (État, collectivités, salariés, clients).

Ce secteur, décentralisé et démocratisé, sera l'instrument de financement de la transformation écologique de la société

*au sujet de la marchandisation des biens communs*

**Proposerez-vous une loi instaurant un service public de l'Eau sur tout le territoire avec une gestion locale démocratique prenant en compte sérieusement les enjeux écologiques, avec une tarification progressive incluant la gratuité des premiers mètres cubes et l'abandon de la part fixe ?**

**Oui** : Grâce à cette nouvelle loi sur l'eau, nous mettrons en place une gestion de l'eau et de l'assainissement publique et démocratique, par un retour à la régie directe des services d'eau et d'assainissement par les municipalités. Nous développerons les commissions locales de l'eau (consommateurs et associations de protection de l'environnement) en renforçant la présence des associations d'usagers et de citoyens ; nous instaurerons une équité entre utilisateurs, en supprimant les tarifs dégressifs accordés aux industriels et les coefficients de collecte et de prélèvement des redevances, qui établissent une discrimination à l'encontre des consommateurs domestiques. Il faudra faire contribuer les agriculteurs en fonction de leurs prélèvements en eau et en pollutions.

Nous mettrons en place une politique sociale de l'eau, afin de faire respecter le « droit à l'eau pour tous » inscrit dans la Constitution, en assurant la gratuité de l'accès à l'eau par la suppression des parts fixes et abonnements, et en instaurant une tarification sociale progressive.

Elle aura pour autres buts la protection de la qualité de l'eau, l'arrêt du gaspillage de la ressource en eau, l'interdiction de construire en zone inondable, la démocratisation des instances, la création d'un Haut Conseil de l'eau et de l'assainissement

*au sujet de la moralisation de la vie politique*

**Proposerez-vous une interdiction complète du cumul des mandats ?**

**Oui** : Nous préconisons la fin du cumul des mandats. Les parlementaires nationaux et européens ainsi que les présidents d'exécutifs locaux (sauf les maires des communes de moins de 3 500 habitants) ne pourront détenir qu'un seul mandat. Par ailleurs, il ne sera plus possible pour les adjoint-e-s au maire et les vice-président-e-s d'exécutifs locaux de siéger dans deux exécutifs différents. Enfin, les membres du gouvernement devront abandonner le cas échéant leur mandat local durant l'exercice de leurs fonctions ministérielles.

**Proposerez-vous une limitation temporelle à 2 mêmes mandats consécutifs ?**

**Oui** : Elle sera complétée par la limitation dans le temps de l'occupation d'un mandat afin

d'obliger à une véritable rotation des responsabilités. Depuis la réforme constitutionnelle de 2008, le-la président-e de la République « ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs » ; il en sera de même pour les parlementaires et les membres des exécutifs locaux.

**Proposerez-vous une réduction significative (quel taux ?) des indemnités perçues par les députés et les sénateurs pour participer à l'effort national ?**

**Oui** : à hauteur de 50%. Plus important, nous supprimerons le financement public pour les partis politiques ne présentant pas 50% de femmes aux élections.

Vous remerciant de votre aimable participation, nous diffuserons **vos réponses**, à renvoyer pour le **4 juin 2012**, à nos adhérents et sympathisants,

Dans l'attente, recevez nos salutations citoyennes,

Le groupe d'animation d'Attac 87

Contact : [attac87@attac.org](mailto:attac87@attac.org)